



FAQ DOUBLE LETTRE pour soutenir les joueurs et les parents pour la saison de hockey 2023-2024 :

Tel que communiqué le 25 avril 2023 (<https://hmip.org/fr/double-lettre/>) l'Association de hockey mineur de l'Île Perrot (AHMIP) et l'Association de hockey mineur de Vaudreuil (AHMVD) ont fusionné pour créer un seul programme double lettre pour les catégories d'âge M11, M13, M15 et M18 pour la prochaine saison de hockey 2023-24. Le but de cette FAQ est de fournir quelques informations supplémentaires sur la fusion.

- 1. Question :** Pourquoi l'AHMIP a-t-elle choisi de fusionner son programme double lettre pour la saison de hockey 2023-24 ?

Réponse : Comme le paysage du hockey au Québec et plus particulièrement dans notre région du Lac St-Louis continue de mettre l'accent sur moins d'équipes au niveau double lettre, cette fusion répond à la fois aux besoins de notre région et aux besoins des deux associations qui fusionnent. La fusion de nos programmes Double Lettre aura pour effet de créer des équipes plus compétitives, ce qui est conforme à une pratique adoptée par de nombreuses autres associations de hockey mineur dans notre région. Nous croyons fermement que la combinaison des forces de nos deux associations aura des avantages inhérents pour tous les membres des deux associations de hockey mineur, quel que soit le niveau de jeu.

- 2. Question :** Pourquoi l'AHMIP a-t-elle choisi de fusionner avec Vaudreuil plutôt qu'avec d'autres associations de hockey mineur ou de poursuivre la fusion de la saison dernière ?

Réponse : L'AHMIP était d'avis que la fusion avec l'AHMVD offrait à nos familles le meilleur moyen d'avoir une saison de hockey réussie et agréable. Le fait que l'AHMIP et l'AHMVD partagent un aréna commun (l'aréna CDJ), le fait que nous sommes géographiquement voisins, le fait que plusieurs de nos joueurs ont des amis dans l'AHMVD de l'école ou d'autres activités sociales ont rendu cette décision facile à prendre. De plus, Vaudreuil a un leadership bénévole fort et organisé avec une grande vision de ce qui est important dans le hockey mineur et a exprimé des valeurs similaires à ce qui est important pour la communauté de l'AHMIP. L'AHMIP est donc absolument ravie d'avoir l'AHMVD comme partenaire pour la saison de hockey Double Lettre 2022-24.

- 3. Question :** La fusion avec l'AHMVD sera-t-elle en place pour toutes les saisons de hockey futures du programme Double lettre ?

Réponse : La fusion du programme double lettre est un engagement d'un an. Rien n'est confirmé pour la saison de hockey 2024-25.

- 4. Question :** Les autres associations de hockey mineur ont-elles fusionné leurs programmes double lettre pour la saison de hockey 2023-24 ?

Réponse : Oui, de nombreuses autres associations de hockey mineur de la région du Lac St-Louis ont fusionné leurs programmes double lettre pour la saison de hockey 2023-24. Au dernier rapport, il y avait plus de sept fusions où les associations de hockey mineur ont fusionné pour créer des équipes double lettre dans certaines catégories d'âge, renforçant à la fois la force de ces équipes mais aussi les programmes simple lettre dans chaque association.

- 5. Question :** Est-ce que la fusion AHMIP / AHMVD Double Lettre sait exactement quelles équipes seront offertes dans les différentes catégories d'âge (M11, M13, M15 et M18) pour la saison de hockey 2023-2024.

Réponse : Oui, d'après une réunion entre les conseils d'administration de l'AHMVD et de AHMIP le 17 août, on s'attend à ce que la fusion AHMVD/AHMIP double lettre ait 5 équipes combinées pour la saison de hockey 2023-2024. M11AA, M11BB, M13AA, M15AA ET M18AA. La décision sur le nombre d'équipes est directement liée à une formule mathématique basée sur nos inscriptions combinées dans chaque catégorie d'âge individuelle selon les règles et règlements de Hockey Québec version 2023-24.

- 6. Question :** Les entraîneurs ont-ils été choisis pour l'une ou l'autre des équipes du programme double lettre fusionné ?

Réponse : Non, aucun des entraîneurs n'a été choisi pour le moment et ne le sera pas avant que les équipes ne soient presque définitives. Les entraîneurs ne peuvent pas être nommés tant que l'on ne sait pas quels joueurs feront ou ne feront pas partie de l'équipe. Lorsque les équipes définitives seront presque constituées, l'équipe dirigeante de chaque association se réunira pour nommer les entraîneurs sur la base d'un ensemble de critères convenus.

- 7. Question :** Comment les équipes double lettre seront-elles sélectionnées ?

Réponse : L'AHMIP et l'AHMVD détermineront quels joueurs seront invités à participer aux évaluations fusionnées double lettre qui se tiendront principalement à l'aréna CDJ (certaines sessions pourraient se tenir au MAC ou à l'aréna Vaudreuil) et qui débiteront probablement la deuxième semaine complète de septembre (l'horaire sera affiché sur le site Web de l'AHMIP). Chaque association enverra les joueurs qu'elle estime avoir une chance réaliste de jouer les doubles lettres. Par la suite, des évaluateurs indépendants détermineront quels joueurs, sans égard à l'association, feront partie de l'équipe finale. Il

n'y a pas de quota prédéterminé pour chaque association. En d'autres termes, les meilleurs joueurs feront partie de l'équipe, quelle que soit l'association dont ils sont issus. Le processus de sélection double lettre consistera à couper activement les joueurs après chaque séance d'entraînement. Les séances seront composées d'exercices de patinage et de mêlées. Le nombre maximum de séances d'entraînement est de cinq, plus un éventuel match d'exhibition. Si un joueur est éliminé du processus, il retournera au programme simple lettre de son association. L'AHMVD devrait accueillir les équipes M18AA, M13AA et l'une des équipes M11AA ou M11BB. AHMIP devrait accueillir les équipes M15AA et l'une des équipes M11AA ou M11BB.

8. Question : Une fois que les équipes définitives auront été sélectionnées, comment sera déterminé le lieu des matchs et des entraînements ?

Réponse : Chaque association de hockey mineur accueillera une ou plusieurs équipes double lettre prédéterminées. Tous les matchs, et probablement tous les entraînements, se dérouleront dans l'aréna de l'association hôte. Compte tenu de notre proximité géographique et de l'aréna que nous partageons, il n'y aura pratiquement aucune répercussion sur les familles, quelle que soit l'équipe accueillie par l'association.

9. Question : L'AHMVD et l'AHMIP accueillant chacun certaines équipes, toutes les équipes utiliseront-elles un nom, un logo et un chandail communs ?

Réponse : Oui, toutes les équipes Double lettre, peu importe le niveau ou la catégorie d'âge ou l'endroit où elles seront accueillies, seront connues sous le nom de Drakkar de Vaudreuil et porteront les uniformes rouge/blanc utilisés auparavant par le Drakkar de Vaudreuil. Un nom et des uniformes communs simplifient les choses à plusieurs niveaux administratifs.

10. Question : Y aura-t-il des coûts supplémentaires pour jouer en double lettre en plus des frais d'inscription initiaux payés ?

Réponse : Oui : Oui. Jouer en double lettre signifie généralement que les parties sont plus longues (1,5 heure contre 1 heure pour les simples lettres) et qu'il y a plus d'entraînements, le tout sur une glace pleine. L'utilisation supplémentaire de la glace entraîne des coûts additionnels qui varient selon l'équipe et l'association hôte. Cette information sera communiquée aux parents lors de la constitution de l'équipe.

11. Question : La fusion du programme double lettre aura-t-elle un impact direct sur les équipes simple lettre ?

Réponse : Non. Chaque association continuera d'accueillir ses propres équipes simple lettre composées exclusivement de joueurs de son association.

Pour toute question supplémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse info@AHMIP.org . Nous vous remercions de votre attention.